

BIEN UTILISER SON COMPTEUR GAZ COMMUNICANT

GRDF, distributeur de gaz naturel qui achemine, développe et entretient le réseau public de gaz, remplace progressivement les compteurs actuels par des nouveaux appelés « Gazpar ». Ce compteur est communicant, ce qui signifie qu'il envoie quotidiennement les données de consommation automatiquement et à distance. Le remplacement du compteur est gratuit. Le contrat, avec votre fournisseur de gaz, reste le même.

Procédure de l'installation

● J-45 à J-30 : Annonce de l'arrivée du nouveau compteur



Le client reçoit un courrier envoyé par GRDF présentant le compteur communicant gaz et ses avantages. Ce courrier informe du nom de l'entreprise de pose désignée par GRDF.

● J-15 : Information sur la date d'intervention



Une seconde communication est envoyée par l'entreprise désignée par GRDF. Y seront précisés le jour, le créneau horaire et si la présence du client est nécessaire ou non. Si la présence n'est pas nécessaire le jour de l'intervention, le client est invité à éteindre l'ensemble de ses appareils fonctionnant au gaz avant 8h.

● J-2 : Rappel de l'intervention

Un sms ou un e-mail est envoyé pour rappeler au client l'intervention à venir.

● Jour J : Intervention du technicien



L'intervention du technicien dure environ trente minutes. Un avis d'intervention spécifique est remis au client. En son absence, une brochure de remise en service est également déposée par le technicien.

● Bénéficier des avantages du compteur communicant

GRDF informe le client de la mise à disposition des données de consommation accessibles depuis Mon espace GRDF. Cette information marquera la fin du relevé manuel du compteur.

Consulter ses données

Avec ce nouveau compteur communicant gaz, rien ne change par rapport à votre ancien compteur. Vous pourrez donc comme avant lire et consulter les index de consommation sur l'écran qui affiche les chiffres.

La consommation s'affiche en m³.

1 2 3 4 5 , 6 7 8

Le coefficient de conversion pour passer des m³ au kWh varie entre 10 et 11 selon les sites, il est indiqué sur votre facture.

Ce compteur est communicant c'est-à-dire qu'il transmet l'index de votre compteur à deux reprises tous les jours.

Cette transmission vous procure plusieurs avantages :

- disparition des visites de technicien pour les relevés,
- facturation sur les consommations réelles,
- comptage plus précis au plus proche de votre consommation,
- possibilité de consulter jour par jour vos consommations et de les maîtriser (voir au verso).

Une prise téléphonique de type RJ 11 peut se brancher sur le compteur afin de communiquer avec une box internet et vous offrir des services domotiques.



Accéder à ses données

Monespace GRDF est un espace privé, gratuit et sécurisé qui propose des services personnalisés. Pour créer votre espace client :

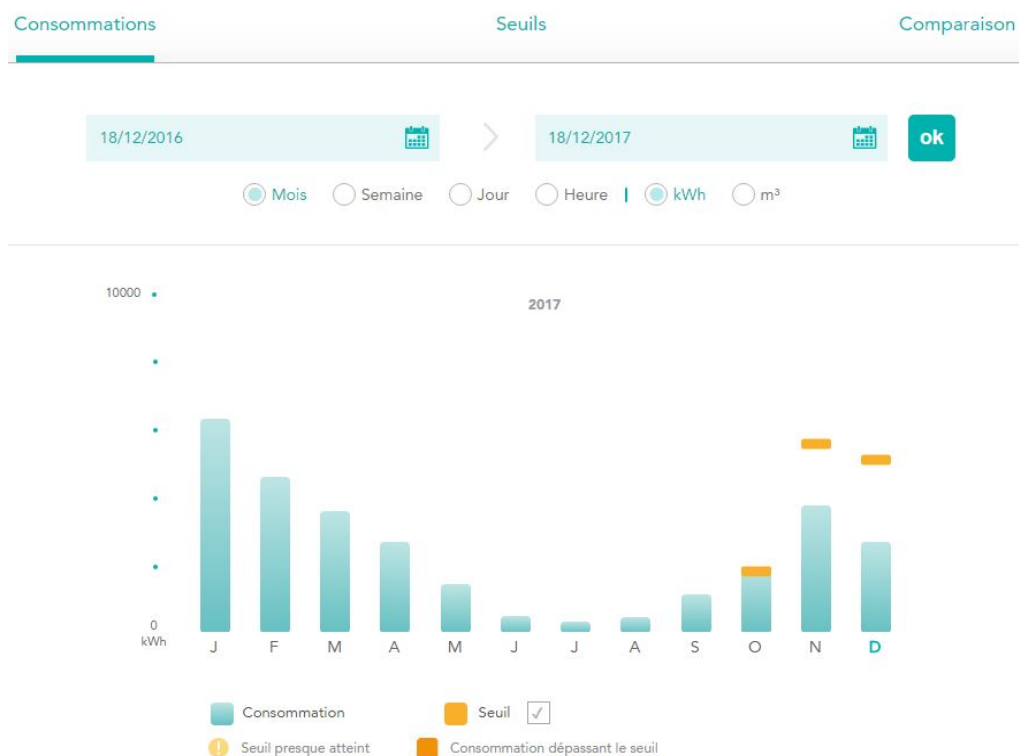
- 1 Rendez-vous sur le site de GRDF : <http://www.monespace.grdf.fr/>
- 2 Cliquez sur « Créer mon espace » en haut à droite de l'écran.
- 3 Indiquez votre nom, prénom, adresse mail et déterminez un mot de passe.
- 4 Connectez-vous à votre boîte mail afin de valider et activer votre espace.
- 5 Connectez-vous ensuite à votre espace client grâce à vos identifiants.
- 6 Personnalisez votre espace (adresse, type de logement et PCE) pour accéder à tous les services de suivi de vos consommations.

Consulter et suivre ses consommations

Passé 2 jours, il est possible de consulter et télécharger (sous format excel) vos données de consommation par an, par mois, par semaine, par jour et par heure (option payante) en kWh ou en m³, ainsi que l'historique de vos consommations.

Vous pourrez également comparer vos consommations avec les températures extérieures ainsi qu'avec les profils de ménages similaires.

Enfin, vous pourrez recevoir des alertes en cas de dépassement d'un seuil de consommation que vous aurez déterminé.



Pour résumer

- Relève automatique de la consommation à distance,
- Comptage de la consommation réelle,
- Accès facile à la donnée tous les jours,
- Possibilité de comprendre, de comparer et de réduire sa consommation de gaz en se connectant à son espace client.

Pour aller plus loin

Service client GRDF : 09.70.73.65.98 / rubrique « Contactez-nous » sur grdf.fr



AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT - Nancy Grands Territoires

10 Promenade Émilie du Châtelet - 54 000 NANCY • Tél. : 03.83.37.25.87 • info@alec-nancy.fr • www.alec-nancy.fr 